

Les arbres du verger tropical dans la Caraïbe non francophone : productions, exportations, tendances

G. BARBEAU

MAE/IICA Regional Fruit Project, Trinidad and Tobago.

Parmi les nombreux arbres fruitiers cultivés dans la Caraïbe non francophone, les perspectives du développement commercial de certains d'entre eux sont prometteuses.

La Caraïbe non francophone rassemble des états dont l'histoire, la taille, les populations et les langues sont très diverses. Les cultures d'agro-exportation longtemps dominantes souffrent de plus en plus d'une sévère concurrence internationale : en conséquence, ces pays tentent de mettre en place des programmes de diversification agricole où la production de fruits tropicaux tient une place toute particulière. Les projets de développement des fruitiers ligneux, les débouchés sur le marché du frais et sur celui des produits transformés, enfin les perspectives de production à moyen terme font l'objet de ce travail.

achée

(Blighia sapida)

Ce fruit originaire d'Afrique est très populaire en Jamaïque où il est consommé accompagné de poisson salé. L'arbre est planté dans tous les jardins. C'est une espèce apparemment très rustique dont les fruits rouges s'ouvrent à maturité pour laisser apparaître des graines d'un noir luisant. Le fruit doit être consommé à un stade bien déterminé sinon il peut être toxique. Plusieurs industries le récoltent pour le mettre en boîte, principalement pour le marché local, bien que de petites quantités soient exportées vers d'autres pays de la Caraïbe.

agrumes

(Citrus)

L'industrie des agrumes a été florissante dans plusieurs pays de la Caraïbe pendant une bonne partie du XX^e siècle, notamment en Jamaïque, à Trinidad et à la

Dominique. La lime en particulier (West Indian lime) était cultivée par des industries qui exportaient son essence ; des problèmes phytosanitaires ont entraîné son déclin avant la seconde guerre mondiale. Après la guerre, certains pays (Belize, Dominique, Trinidad) se sont orientés vers la production d'oranges et de pomelos ; ailleurs le déclin s'est accéléré.

Au début des années 70, Cuba a lancé un important programme de plantations d'agrumes et continue d'accorder beaucoup d'importance à cette culture : actuellement, les plantations couvrent 148 000 ha.

Au cours de ces mêmes années 70, la production a commencé à décliner à Trinidad en raison du boom pétrolier ; puis, vers le milieu des années 80, elle est remontée. Ces dernières années une entreprise privée a planté 1 300 ha et devait mettre en place 200 ha supplémentaires en 1994.

Depuis peu, d'autres pays de la Caraïbe font un effort pour développer leur agrumiculture : il s'agit de Belize, la Jamaïque et la République dominicaine. La Jamaïque vient de démarrer un programme de plantation de 1 200 ha dans l'ouest du pays.

Cuba, le plus gros exportateur d'agrumes frais de la Caraïbe – de 400 à 500 000 t/an avant 1990, principalement en direction des pays socialistes – aurait exporté 600 000 t en 1991.

La Jamaïque exporte des fruits frais vers la CEE (8 300 t en 1990, 7 400 t en 1991), parmi lesquels les fameux cultivars Oranique et Ugli. La République dominicaine et Dominique exportent de petites quantités vers la Guadeloupe et la Martinique. Belize, la Jamaïque et Trinidad possèdent des industries de transformation pour

le marché local et pour l'exportation ; cependant, Trinidad est toujours importateur de concentré en provenance de Belize (en 1991 cela représentait plus de 3 M\$ US).

L'industrie agrumicole de la Caraïbe relance ses activités alors qu'un risque énorme pèse sur elle avec l'apparition de la tristeza, maladie qui se propage rapidement dans la région. La plupart des plantations sont greffées sur oranger amer et risquent donc d'être détruites. Dans plusieurs pays (Cuba, Jamaïque, République dominicaine, Trinidad), des efforts pour faire face à la situation sont en cours.

anacarde

(*Anacardium occidentale* L.)

L'anacardier est présent un peu partout dans la Caraïbe, principalement dans les zones à saison sèche marquée. Il n'est pas cultivé en dehors de quelques rares tentatives (60 ha à Trinidad). Les fruits et faux-fruits sont consommés localement. Un projet de développement de l'anacarde a été mis en place dans le sud de Sainte-Lucie avec l'aide du Brésil. La Jamaïque est intéressée par cette culture pour mettre en valeur les savanes intérieures du sud du pays et de la Guyana où vivent des populations amérindiennes. La région est globalement importatrice de noix de cajou. L'anacardier, qui pourrait être cultivé dans des zones à faible pluviométrie, permettrait de développer une petite agro-industrie rurale, réduisant ainsi les importations tout en contribuant à fixer les populations.

arbre à pain

(*Artocarpus altilis* Fosb.)

Cette espèce fait partie du paysage de la Caraïbe, au même titre que le cocotier et le manguier. Le fruit de la variété sans graines est consommé de multiples manières. Bien qu'il n'y ait pas de plantations commerciales – arbres plantés en cultures associées – certains pays sont capables d'exporter leurs excédents ; Sainte-Lucie exporte une moyenne de 900 t/an, Dominique, Grenade et Trinidad quelques dizaines de tonnes. Les principales destinations sont les marchés ethniques de Grande-Bretagne et du Canada. Des recherches sont faites à l'Université des West Indies, ainsi qu'au Caribbean Agricultural Research and Development Institute (CARDI) à Port of Spain, pour améliorer les conditions de transport et la durée de vie du fruit. Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'envisager un accroissement des exportations.

En ce qui concerne le fruit de la variété *seminifera* ou « chataigne », seules les graines sont consommées, grillées ou bouillies. Les exportations (quelques tonnes) sont dirigées vers les mêmes marchés que ceux des fruits de l'arbre à pain.

avocat

(*Persea americana* L.)

La République dominicaine est de loin le premier producteur d'avocats de la Caraïbe, avec une estimation de 4 000 ha en vergers et l'équivalent de 12 000 ha d'arbres isolés, pour une production globale de 130 000 t (FAO). Depuis peu ce pays a commencé à exporter vers les USA et la CEE, principalement les cultivars Semil 34, Choquette et Hall. La grande taille de ces fruits ne semble pas être un obstacle.

Ailleurs dans la Caraïbe, seul Cuba développe cette culture : les plantations sont estimées à 1 800 ha, mais pour l'instant toute la production est destinée au marché interne.

L'île de Dominique avait essayé de cultiver l'avocat pour l'exportation il y a une quinzaine d'années, mais ce programme n'a pas donné les résultats escomptés ; la superficie actuelle est estimée à 168 ha.

Les autres pays produisent de l'avocat en cultures intercalaires pour une consommation interne. Grenade et Saint-Vincent exportent des quantités non négligeables, mais décroissantes, sur Trinidad.

carambole

(*Averrhoa carambola* L.)

La carambole est un fruit encore peu connu en dehors de la Guyana et du Surinam. Ces deux pays possèdent des populations importantes d'arbres isolés et quelques vergers homogènes : 120 ha de vergers et l'équivalent de 2 450 ha d'arbres isolés en Guyana, une dizaine d'hectares de vergers et un nombre indéterminé d'arbres isolés au Surinam. La majeure partie de la production est perdue pour des raisons de distance et de durée de transport, cela malgré les efforts menés par certaines petites entreprises pour tirer partie de ce potentiel. Une faible part des produits transformés est exportée vers la Caraïbe.

Depuis quelques années une mouche de la carambole [*Bactrocera* sp. (ex *Dacus dorsalis*)] a fait son apparition au Surinam en provenance d'Asie du Sud-Est et menace la Guyana où un système de surveillance a été mis en place. Au Surinam, un programme coordonné par la FAO vise à l'éradication de cet insecte.

cerise des Antilles

(*Malpighia glabra* L.)

La plante – cerisier des Antilles, cerisier de la Barbade ou acérolier – se présente sous la forme d'un arbuste buissonnant. La production de fruits rouges, de la taille d'une cerise avec de légères côtes, est échelonnée durant une

grande partie de l'année tant que la pluviométrie est suffisante. Les fruits sont riches en vitamine C et très prisés sur certains marchés, en particulier au Japon. Il y a quelques années encore, ce pays s'approvisionnait à la Barbade ; mais, le coût de la main-d'œuvre étant devenu prohibitif, il a essayé de trouver d'autres partenaires dans la Caraïbe, sans succès. Il s'est alors tourné vers le Vietnam.

Dans la Caraïbe, les autres pays producteurs de cette cerise sont Puerto Rico, la Guyana et le Surinam ; les surfaces plantées ne sont pas très importantes mais progressent rapidement. L'arbre entre en production dès la première année à partir des plants issus de multiplication végétative et les rendements sont très corrects. Les fruits, très périssables, sont transformés en jus sur place pour le marché local. Le Surinam a commencé à en exporter de petites quantités vers la Barbade qui ne produit plus assez pour satisfaire sa propre consommation. Selon des experts de l'International Trade Center (ITC, UNCTAD/GATT Genève) ce fruit serait l'un des plus prometteurs sur le marché international pour les prochaines années.

COROSSOL

(*Annona muricata* L.)

Le corossol n'est cultivé en vergers commerciaux à petite échelle qu'en Guyana et au Surinam ; les fruits sont destinés à la transformation pour les marchés locaux. Les entreprises impliquées ont l'intention d'étendre la culture de cette espèce dont elles projettent d'exporter la pulpe.

Les seuls pays exportateurs sont les îles de Grenade et Saint-Vincent bien que toute la production provienne d'arbres isolés. Ces deux îles bénéficient d'un avantage appréciable : elles sont indemnes de mouches des fruits, de charançons des annonacées et d'autres ravageurs des arbres fruitiers. Trinidad est leur principal client (environ 600 t/an), à la fois pour le marché de frais et pour la fabrication de pulpe ; celle-ci est exportée en petites quantités vers la Grande-Bretagne et la Hollande.

Une espèce voisine, la pomme cannelle (*A. squamosa* L.), est produite également par Grenade et Saint-Vincent et expédiée vers Trinidad, uniquement pour le marché de frais. Ce fruit ne semble pas avoir beaucoup d'avenir à cause de sa très grande fragilité.

goyave

(*Psidium guajava* L.)

La goyave se rencontre dans tous les pays de la Caraïbe. Cuba a probablement les plus grandes surfaces plantées, mais toute la production est destinée au marché interne où ce fruit est très populaire.

Dans les autres pays la production résulte surtout de petits vergers et d'arbres isolés. De plus, le fruit est attaqué par de nombreuses espèces de mouches des fruits (*Anastrepha* sp.). Si cette culture devait démarrer un jour dans la Caraïbe, l'impulsion ne pourrait venir que de Cuba qui a développé des variétés naines à très haute productivité.

mangue

(*Mangifera indica* L.)

La production de mangues dans la Caraïbe anglophone est fondée sur l'exploitation de la variété Julie ; quelques autres variétés telles que Graham, Bombay, Ceylon et Peach peuvent aussi être commercialisées.

La plupart de ces manguiers ne sont pas plantés en vergers mais dispersés dans les champs. Malgré cela, les mangues sont tellement abondantes – c'est le fruit le plus commun avec celui de l'arbre à pain – que plusieurs pays l'exportent. Sainte-Lucie exporte 400 à 600 t/an, Dominique une centaine de tonnes, Grenade et Trinidad quelques dizaines de tonnes.

Depuis le milieu des années 80, la Jamaïque a choisi la voie des variétés floridiennes, cela lui a permis d'augmenter régulièrement ses exportations vers la CEE : celles-ci ont dépassé 1 200 t en 1991. La République dominicaine suit la même voie. Ces deux pays continuent à planter des surfaces importantes. La plupart des pays de la Caraïbe sont obligés de viser le marché européen à cause des restrictions phytosanitaires qui s'appliquent aux exportations vers les Etats-Unis et de l'accord nord-américain de libre échange (ALENA).

prune-cythère

(*Spondias cytherea* Sonner)

En l'espace de trois ans, Grenade s'est imposé sur le marché international comme exportateur de prune-cythères, en passant de quelques tonnes en 1989 à environ 500 t en 1991. Les principaux destinataires sont les marchés de New York et dans une moindre mesure de Londres et d'Amsterdam. A cela, il faut ajouter le marché traditionnel de Trinidad qui peut absorber environ 200 t. 90 % des fruits sont exportés verts, pour la transformation en conserves et en préparations typiquement caribéennes. La production provient d'arbres isolés plantés en culture intercalaire. Le ministère de l'Agriculture de Grenade s'intéresse de près à ce produit et, suite à des déboires subis en 1992 provoqués par des problèmes de concurrence entre exportateurs, essaie d'améliorer la qualité et de valoriser les écarts de triage. L'île voisine de Saint-Vincent exporte aussi de façon traditionnelle vers Trinidad et commence à suivre l'exemple de Grenade sur le marché international.

Les fruits d'une espèce voisine, le myrobolan (*S. mombin* L.) – appelé mopé au Surinam –, sont couramment utilisés dans ce pays et en Guyana par des petites entreprises pour la fabrication de délicieux jus frais. L'espèce n'est pas cultivée, mais fait partie des peuplements forestiers naturels.

sapotille

(*Manilkara sapota* Van Royen)

sapote

(*Calocarpum sapota* Merr.)

La sapotille est présente partout mais n'est pas cultivée commercialement. Trinidad en importe quelques dizaines de tonnes de Grenade et Saint-Vincent. Partout ailleurs, ce fruit délicieux est fortement infesté par les mouches des fruits et ne semble pas promis à un grand avenir.

En revanche, la sapote se rencontre en abondance à Cuba et en République dominicaine. Dans ce dernier pays, elle fait l'objet d'un intense commerce interne. Malheureusement, un important travail de sélection reste à faire parmi les nombreux types locaux avant de pouvoir exporter ce fruit.

conclusions

Parmi les fruitiers ligneux, ce sont les surfaces plantées en agrumes, manguiers et avocatiers qui prédominent (tableau 1). Ces espèces sont également les plus exportées.

La production et les exportations d'agrumes frais et de produits transformés devraient continuer de s'accroître à Cuba, Belize, Jamaïque, République dominicaine et Trinidad. Cependant un risque important est à signaler : il s'agit de l'apparition de la maladie de la tristezza.

Pour la mangue, deux pays sont en expansion : la Jamaïque et la République dominicaine qui visent surtout le marché européen.

L'importance de l'avocatier n'est significative qu'en République dominicaine.

À côté de ces fruitiers, considérés comme majeurs, il faut noter le bon comportement à l'exportation du fruit de l'arbre à pain et la disparition progressive des contraintes techniques.

Trois fruits, réputés jusqu'ici comme mineurs, suscitent bien des espoirs : il s'agit du corossol, de la cerise des Antilles et de la prune-cythère. Des recherches sur les deux premiers sont entreprises par des sociétés privées de la Guyana et du Surinam. Enfin, la prune-cythère est l'objet d'un engouement actuel à Grenade, et Saint-Vincent suit cet exemple. ●

.....
Bibliographie et tableau, voir version anglaise p. 335-339